Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 28 Rabiaa I 1443
3 Novembre 2021

N° 101

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2444**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2446**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions..... **2448**
Homologation de résolutions **2449**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2450**
Avis aux créanciers..... **2451**
Convocations
Sociétés anonymes **2452**
Divers
Avis au public..... **2454**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société EL ISTIFA

S.A au capital de 300.000 dinars

Siège social : 10, rue Hédi Nouira 1001 - Tunis

I.U : 514211Q/A/M/000

1- Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 01/3/2021, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi / Tunis le 01/6/2021 sous n°21802059 quittance n°40604, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 14/10/2021 sous n°20211100898, les actionnaires ont pris les décisions suivantes :

1- Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.

2- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2020.

3- Approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020.

4- Donner quitus aux administrateurs relatif à l'exercice 2020.

5- Affectation des résultats.

6- Fixation des jetons de présence à accorder aux membres du Conseil d'Administration, au titre de l'exercice 2022.

7- Nomination des administrateurs suivants pour une période de trois années :

- La Banque Tuniso-Koweitienne "BTK"

- Monsieur Nicolas DU PASQUIER

- Monsieur Zied Yahiaoui.

- Monsieur Mohamed Nekhili

- Monsieur Wassim Kammoun.

Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

8- Nomination du cabinet ECC-MAZARS, en tant que commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

III- Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 01/3/2021, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi / Tunis le 22/4/2021 sous n°21801138 quittance n°22233, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 14/10/2021 sous n°20211100898, il a été décidé :

1- D'élire Monsieur Nicolas DU PASQUIER en tant que Président du Conseil d'Administration pour une période de trois ans soit jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2023.

2- De nommer Monsieur Larbi Skouri en tant que Directeur Général de la société avec tous les pouvoirs statutaires et réglementaires et ce pour une période de deux ans (2021 et 2022). Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

2021T01011SANB2

NORDIC MACHINERY

S.A au capital de 7.000.000 dinars

Siège social : Rue Fouchana, lot n°22, Z.I M'ghira 1- 2082 Ben Arous

Identifiant unique : 1184996F

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 15 Février 2021 enregistré à la recette des finances de Fouchana le 17 Février 2021 sous le n°21800748, Quittance n°M013412, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Ben Arous en date du 10 Mars 2021, dossier n°202121214, les actionnaires ont pris les décisions suivantes :

1- Approbation du retard de la tenue de l'Assemblée,

2- Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

3- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019.

4- Approbation des conventions réglementées.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

7- Renouvellement du mandat des administrateurs suivants pour une période de 3 ans et jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012 :

Monsieur Abousouleymen Khaled HADDAD

DRAXON Holding

ARICENT Investments Ltd

MAHBOULI & Partners

8- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes, le Cabinet AMC Ernest & Young, pour une période de 3 ans prenant fin à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

2021R02682SANB2

NORDIC MACHINERY

S.A au capital de 7.000.000 dinars

Siège social : Rue Fouchana, lot n°22, Z.I. M'ghira 1- 2082 Ben Arous

Identifiant unique : 1184996F

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 15 février 2021, enregistré à la recette des finances de Fouchana le 17 février 2021 sous le n°21800749, Quittance n°M013413, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Ben Arous en date du 2 Mars 2021, dossier n°202118540, il a été décidé de reconduire Monsieur Abousouleymen Khaled Haddad dans ses fonctions de Président Directeur Général avec les mêmes pouvoirs qui lui ont été conférés par le 1er conseil d'Administration, et ce, pour toute la durée de son mandat d'administrateur qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

2021R02683SANB2

Réalisation de l'augmentation du capital

SOCIETE LA TUNISIENNE DE LAIT ET DERIVES

"TLD"

S.A au capital de 10100 000 Dinars

Siège social : 1110 avenue Habib Bourguiba - La Mornaguia

Mat. Fiscal : 928425C/A/M/000

Mat CNSS : 344648-07

En Vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

du 6/10/2020 et du 27/7/2021, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau, Tunis le 12/10/2020 et le 13/9/2021, sous le n°2070557 et 21705613, Quittance n°7108 et 7364, il a été décidé :

- La rectification de la réalisation de l'augmentation du capital social de 2 Millions de Dinars pour le porter de 8 100 000 Dinars à 10 100 000 Dinars par la conversion de créance d'une avance compte courant Associés à une participation à l'augmentation du capital de la valeur de 750 000 Dinars divisés en 75 000 actions d'une valeur de 10 Dinars chacune et la libération en numéraire de la valeur de 1 250 000 Dinars divisés en 125 000 actions d'une valeur de 10 Dinars chacune, totalement libérées.

- La rectification de l'article 6 des statuts et la mise à jour de la structure du capital social.

La déclaration de souscription et de versement a été établie devant le receveur d'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau, Tunis le 22/9/2021, sous le n°21805895, Quittance n°7707.

Les documents relatifs à l'augmentation du capital ont été déposés au greffe du registre national des entreprises le 6/10/2021 sous le n°202194248.

2021402632SANB2

STRAMIFLEX-SA

Capital social : 17 956 000 DT

Siège social : Rue des métaux ZI Charguia 1 - 2035 Tunis

Identifiant Unique : 1127580P

CNSS : 32009592

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 septembre 2021 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 28/9/2021 sous le numéro 21505989 quittance n°M7824, il a été décidé d'augmenter le capital de la société, en numéraire, de 17956000 DT à 18331 000 DT et ce par l'émission de 3750 actions nouvelles nominatives d'une valeur nominale de 100 dinars chacune sans prime d'émission et il a été décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des autres actionnaires et de réserver cette augmentation à :

- Ober-SA : pour un montant de deux cents vingt cinq mille dinars (225 000 DT) à hauteur de deux milles deux cents cinquante actions (2 250 actions). Et,

- Stramica-Sicar-SA : Pour un montant de cent cinquante mille dinars (150 000 DT) à hauteur de mille cinq cents actions (1 500 actions).

Dès leur souscription et leur libération, les actions nouvellement émises seront assimilées aux anciennes.

Dépôt projet augmentation du capital : Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24/9/2021 a été déposé au Registre National des Entreprises le 28/10/2021 sous le numéro AC011532021.

2021402638SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dépôt des états financiers

SOKEY CONSULTING

SARL au capital de 20.000,000 Dinars

Siège social : 5, Boulevard Me Mohamed El Béji Caid Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique : 1525555 F

C.N.S.S. : 45344949-3

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 octobre 2021 enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 22 octobre 2021 sous le n°21708787 - Quittance n°M100023, un exemplaire des états financiers et du rapport du commissaire aux comptes ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 28 octobre 2021 sous le n°2021104437.

2021402622SRLB2

Dissolution de la Société OASIS NUTS & DATES COMPANY- SARL

Au capital de 500.000 Dollars soit l'équivalent de 1.218.000 dt

Identifiant unique et fiscal n°1527917W

Rue de Tunis lot 54 zone industrielle Mghira 3 Ben Arous

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 6/9/2021 enregistré à la recette des finances de Bir El Kassaa en date du 4/10/2021 sous le numéro 21501227 quittance n°M030793 et dont un original a été déposé au RNE en date du 12/10/2021, sous numéro 2021100040 les associés de la société ont décidé à l'unanimité la dissolution de la société, ont nommé monsieur Ezzeddine Ben Mohamed Laaroussi en tant que liquidateur, et l'ont chargé de l'exécution de tous les travaux de liquidation.

2021402633SRLB2

Augmentation de capital

SOCIETE FIESTA NEGOCE

Société à responsabilité limitée

Matricule fiscal 1335524-Q-M-A-000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 20/9/2021 enregistré à la recette des finances de la Charguia1 en date du 27/9/2021 sous le n°21507877 quittance n°M092393, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises Ariana n°2021101981 en date du 21/10/2021.

Il a été décidé l'augmentation du capital social de mille dinars (1 000 d) à dix mille dinars (10000 d).

2021402635SRLB2

SOCIETE TAOUFIK MEDICAL

SARL au capital de 180.000 dinars

Siège social : Local n°116 Immeuble les Parcs, Av. Abderrahmen Khabtheni, Nouvelle Ariana

IU : 1657765W

1- En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/4/2021, enregistré à la recette des finances Cité administrative Ariana, le 25/5/2021 sous le n°21702467 dont un exemplaire a été déposé au RNE le 28/5/2021 sous le n°202138685, il a été décidé l'acceptation de la démission de l'ancien gérant M.

Maher Ghorbel et la nomination d'un nouveau gérant M. Fayçal Yaich pour un mandat de 3 exercices s'achevant avec l'assemblée des associés statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

2021402639SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé daté du 21/10/2021 enregistré à la recette des finances Nabeul le 22/10/2021 quittance n°M061021 Khaled Essal a vendu à Chokri Ardhaoui l'ensemble du fonds de commerce destiné à l'activité de vente de fruits secs situé à l'avenue Habib Bourguiba Nabeul.

Les oppositions seront acceptées entre les mains du maître Fakhredine Mejdoub l'avocat avenue Habib Thameur Nabeul dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au jort.

Un exemplaire de cette annonce a été publié au journal quotidien Assahafa le 26/10/2021.

2021T01007FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 19/10/2021 enregistré à la recette des finances de Manzel Bouzelfa le 19/10/2021 Quit M023189 Enreg 21201094 Mr Bakour Jamel Eddin C.I.N 01753260 résident à cité Habib Bourguiba Manzel Bouzelfa Nabeul a vendu à Mr Msekni Nasreddin C.I.N 06483525 résident à cité Taher Sfar Manzel Bouzelfa Nabeul la totalité du fonds de commerce à usage d'activité vente pétrole et charbon sis à n°29 Av Mongi Slim M Bouzelfa.

Toutes oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet extrait au JORT.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et Le Quotidien du 23/10/2021.

2021T01008FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 25-10-2021, enregistré à la recette des finances Dar Chaabene El Fehri le 28-10-2021, sous le n°21201831, Quittance n°M035688, Mr. Jihed Boukhris titulaire de la CIN n°05938941, IU : 1360661T, a vendu à Mr. Abdelkader Hamzaoui, titulaire de la CIN n°09777892, IU : 1598816J, la totalité du fonds de commerce avec toutes ses composantes matériels et morales exploité pour Play station, sis à Av. 7 Novembre route Lido Dar Chaabene El Fehri.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au JORT auprès de l'acheteur à l'adresse suivante : sis à Av. 7 Novembre route Lido Dar Chaabene El Fehri.

Cette annonce a été publiée aux journaux "le Quotidien et Achourouk" en date du 30/10/2021.

2021T01009FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 20-10-2021, enregistré à la recette des finances Dar Chaabene El Fehri le 28-10-2021, sous le n°21201825, Quittance n°M035497, Mr. Jihed Boukhris titulaire de la CIN n°05938941, IU : 1360661T, a vendu à Mr. Bilel Daoued, titulaire de la CIN n°06496890, la totalité du fonds de commerce avec toutes ses composantes matériels et morales exploité pour Buvette, sis à Av. Mohamed Suissi Dar Chaabene El Fehri.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au JORT auprès de l'acheteur à l'adresse suivante : Av. Mohamed Suissi Dar Chaabene El Fehri.

Cette annonce a été publiée aux journaux "le Quotidien et Achourouk" en date du 30/10/2021.

2021T01010FCCC2

Avis

Suivant acte S.S.P du 8/7/2021 enregistré à la recette des finances de Rawed le 29/9/2021, quit M069291, enreg 21203423, Karim Wada C.I.N 05410255 a cédé le fonds de commerce exploité dans le local au 23 rue Fathi Zouhir route Rawed Ariana, exploité Café avec ses éléments corporels et incorporels à Hassen Nawui C.I.N n°04465588.

Les oppositions au montant de la cession seront adressées au local à Hssen Nawui 23 rue Fathi Zouhir route Rawed Ariana dans les 20 jours qui suivent l'apparition au JORT.

Cette annonce est apparue aux journaux Achourouk et le Quotidien du 26/10/2021.

2021T01012FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Tataouine en date du 19/10/2021 sous le n°21202979 quittance n°M066479 Mr Mokhtar Ben Mabrouk Lassoued CIN n°03394120 a vendu à Mr Issam Ben Hassen Adala CIN n°06566455 tout le fonds de commerce exploité pour vente alimentations générales sis cité El Ber 3200 Tataouine.

Toute opposition sera déposée chez le Maître Adel Amayria avocat son bureau à la rue 2 Mars 1934 Tataouine pendant 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue au journal Echourouk du 3/11/2021.

2021T01013FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Sté D'AVOCATS ELAHD

Bureau n°62 Immeuble Diar Lassouad 4170 Zarzis

I.F : 1045138 V

Tél : 55010004

Par acte sous seing privé en date de 01/10/2021 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 4/10/2021 sous le numéro 21202060 quittance M081403, madame Torkia Nbayya CIN n°08648248 delivrée à Tunis le 31/12/2013 a vendu à madame Meriem Echaybi CIN n°13492036

délivrée à Tunis 11/3/2021 le fonds de commerce sis à rue 20 Mars à Zarzis enregistré au registre national des sociétés sous le numéro 1569729Z.

La vente a été publiée dans le journal le temps publié le 24/10/2021 sous le numéro 15.476.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteuse madame Meriam Echaybi à l'adresse du fonds de commerce rue 20 Mars à Zarzis et c'est dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

2021R02659FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Grombalia en date du 27/9/2021 quittance n°M061951 enregistré sous n°21204092 Mr Abid Ebrahim titulaire cin 07101252 délivrée le 26/01/2015 et Mme Tarhouni Saida titulaire de la CIN n°07130182 délivrée le 18/01/2016 ont vendu à Mr Mahmoudi Sami cin n°07049161 et Mr Mahmoudi Bechir CIN n°07172810 tout le fonds commerce sis à 03 rue Taher Sfar Grombalia destiné vente du produit quincaillerie. Les oppositions sont recevables dans un délai 20 jours à compter de la date de publication de cette vente au J.O.R.T, entre les mains des acheteurs. Annonce publiée aux journaux le 23/10/2021 Achourouk page 28 et le Quotidien page 10.

2021R02684FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé du 12/10/2021 signé le 12/10/2021 et enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo à Sousse le 14/10/2021 sous le n°21202942, reçue n° M044572, monsieur El Bachir Ben Ahmed El Hassani, née à Kalaa Kébira, le 10/9/1962 et habitant à 161 rue El Habib Thamar à Kalaa Kébira, Sousse, titulaire de la CIN n°02954474 délivrée le 14/02/2006, a vendu à Mme Yazza Bent Ali El Adel demeurant à Cité Ben Khdéch à Médenine, titulaire de la CIN n°03556730 délivrée le 9/9/2002, le fonds de commerce destiné à la vente des produits alimentaires, exploité au local situé avenue Jawharat el Sahel, rue Ellouz, près de résidence Chimi, résidence Monia Immeuble Rouatbi, avec tous ces éléments incorporels.

Les oppositions doivent être adressées à l'acheteuse Mme Yazza Bent Ali El Adel à son domicile élu chez Monsieur Saleh Al Adel 10 rue Charles De Gaule, Hammam Sousse, Sousse, et ce dans un délai dé 20 jours à partir de la parution, du présent avis.

Le présent avis a été publié au journal "Alchourouk" n°011003 du 21/10/2021 et au journal "Le Quotidien" n°6320 du 21/10/2021.

2021S01184FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 22-10-2021 et enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 26-10-2021 sous le n°21203046 reçu n°M045853, Monsieur Omar Ben Mustapha Kaabi titulaire de la CIN n°06979238 a vendu à Monsieur Youssef Ben Néji Safta titulaire de la CIN n°12814856 toute la moitié indivise du fonds de commerce exploité au local situé à Khezama Ouest rue le Paradis Sousse immatriculé au Registre National des Entreprises sous le n°1684938C destiné à toute les activités commerciales.

Les éventuelles oppositions doivent être déposées chez Maître Abdelkader Skandrani avocat à la cour de cassation titulaire de la CIN n°02949113 et de MF N°299 147 W A P 000 dans son cabinet rue 03 août Sousse dans un délai de 20 jours à partir la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et le Quotidien le 29-10-2021.

2021S01185FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté et enregistré à la recette des finances de Monastir le 02/6/2021 quittance n°M029161 enregistrement n°21203096 Mr Mohamed Chirmiti vend à Mme Dorai Samira le fonds de commerce consacré au FAST FOOD exploité au local sis à la cité El Omrane Monastir. Les oppositions seront acceptées chez Mme Dorai Samira à l'adresse du dit fonds dans les délais ne dépassant pas vingt jours à partir de la date de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne la publication de cet avis a été faite au journal «Le Quotidien» en date du 30 octobre 2021.

2021S01186FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Sakiet Ezzit Sfax le 11/10/2021 sous le n°21202193 quittance n°M050829. Madame Cherif Saousane CIN 08770896, demeurant à la route de Mahdia Km 4 Passage Kaaniche Sfax, a vendu à Mr Ben Hamouda Ahmed CIN 11121746, demeurant à la route Taniour Km 1.5 Passage Elgarage Sfax, la totalité du fonds de commerce (Vente des Viandes des volailles) exploité au local sis rue de Tunis Km 4 Elhaffara Sfax avec ses éléments corporels et incorporels et non déclarer au R. N. E.

Les oppositions sont reçues à l'adresse de la vendeuse route de Mahdia Km 4 Passage Kaaniche Sfax dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Essabeh le 3/11/2021.

2021X01239FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous-seing privé en date du 7 octobre 2021 enregistré à la recette des finances de Raoued le 12 octobre 2021 sous quittance n°M072363 numéro d'enregistrement 21203623, Mr Abdelhafidh Belaarbi a vendu à monsieur Lassaad Merieh le fonds de commerce (café) sis à la rue Fatma Ezzahra n°1 Ariana Essoghra Raoued.

Les oppositions auront lieu à l'adresse du café dont le fonds de commerce acheté est exploité dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT. Les publications ont été faites le 15 octobre 2021 au journal Assabah page 14 et Le Temps page 6.

2021402596FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de cité El Khadhra le 21/10/2021 quittance n° M99770 enregistrement n°21208754 «La Société Haroun Web Manager» ayant le matricule fiscal 1671577d à Mr. Sami Ben El Hédi Ben Salim Achour titulaire de la CIN 00277269, tout le fonds de commerce exploité pour un restaurant avec tous ses éléments matériels et moraux sis à la rue 8417 Mohamed Chnik n°1 Bis Cité El Khadhra.

Les oppositions doivent être présentées au bureau de l'avocate maître Amal Sediri, Cité Nasr 2 route Hédi Nouira résidence Asma - 3ème étage appt n°2-3, 2037. Ariana dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 27 octobre 2021.

2021402630FCCC2

Location gérance libre

Résiliation d'un contrat de location

Par ASSP enregistré à la recette des finances de Sidi Hssine en date du 25/10/2021 quittance n°M062994 enregistrement n°21302864 Mme Zakia Ftiti (bailleuse) et Mr Fadi Mansouri (locateur) ont résilié par commun accord le contrat de location du fonds de commerce gérance libre relatif au local sis 8 immeuble A8 Diar Ben Mahmoud Agba 2052 Hrairia Tunis exploité entant que commerce d'habillement et pressing.

Cette annonce a été publiée au journal Achorouk le 30/10/2021.

2021R02675FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location, enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba le 13/9/2021 quittance n°M0527653 sous le n°21302002, Mr Fahmi Gerra a loué le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'avenue de l'Indépendance n°70 Menzel Bourguiba et dont l'activité est vente de jus à Mr Bachir Mezzi.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains du Maître Bachir Ben Jaballh à son bureau sis avenue Hédi Nouira Immeuble Jdidi cabinet 2ème étage 7050 Menzel Bourguiba dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Assahafa le 26/10/2021.

2021R02678FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré le 13/10/2021 à la recette des finances de la Marsa, reçu n°M075784, enregistrement n°213020056 Mr Hédi Azaiez a loué à la Société MKAOUAR Autos, un Fonds de commerce en gérance libre pour y exploiter son objet social à savoir activité commerciale au local sis sur la route de la Marsa vers Tunis et ce pour une durée d'un an renouvelable. Toutes les oppositions devront parvenir à l'adresse suivante : 12 rue MAMI - la Marsa dans un délai de 20 jours à partir de la publication de présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 30/10/2021.

2021402627FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré le 13/10/2021 à la recette des finances de Carthage, reçu n°M075772, enregistrement n°21302053 Mr Maher Oualhi CIN n°05454536 a loué à Mr Faycel Mejri CIN n°05434528. La totalité du fonds de commerce en gérance libre avec tous ses éléments matériels et moraux exploité entant que Restaurant au local sis à la rue de l'Indépendance Carthage Byrsa, Tunis et ce pour une durée d'un an renouvelable. Toutes les oppositions devront parvenir à l'adresse suivante : 12 rue MAMI - la Marsa dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne. Cet avis est publié aux journaux Echourouk et la Presse le 30/10/2021.

2021402628FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré le 29/9/2021 à la recette des finances de la Marsa, reçu n°M83247, enregistrement n°21305463 Mr Lotfi Ben Abdalla CIN n°00318004 a loué à Mr Oussema Ben Abdallah CIN n°15008826, un fonds de commerce en gérance libre, exploité entant que Restaurant au local sis à la rue Abdelaziz Chtioui la Marsa / Tunis et ce pour une durée d'un an renouvelable. Toutes les oppositions devront parvenir à l'adresse suivante : 12 rue MAMI - la Marsa dans un délai de 20 jours à partir de la publication de présent avis au journal officiel de la République Tunisienne. Cet avis est publié aux journaux Echourouk et la Presse le 30/10/2021.

2021402629FCCC3

Location d'une gérance libre

Suivant acte S.S.P en date du 15/02/2021, enregistré à la recette des finances Avenue de la république -Radés, le 5/3/2021, Quittance n°M012895, Enregistrement n°21300588, Mr Mohamed Ben Hsan Naili, CIN n°00405127, a loué à la société OVALE société en cours de constitution représentée par son gérant Mr Walid Ben Habib Hajri, CIN n°00315010, sous forme d'une gérance libre son fonds de commerce sis à 000 Avenue la République Radés 2040. Les oppositions doivent être déposées entre les mains du rédacteur de l'acte Mme Basma Abbasi l'avocate, demeurant au 06 Rue de l'Angleterre - 2ème étage. Dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de la publication au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 02 novembre 2021.

2021402634FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Suivant P.V de l'assemblée générale constitutive en date du 30/10/2020, il a été constitué une association

dénommée «association taxi individuel de Cap Bon» sis à 19 Rue Tanzania Borj 2 Nabeul 8000 son objectif est faciliter et développer le secteur des propriétaires et chauffeurs de taxi individuel.

Conseil d'administration :

- Kamel Gara Ali : Président
- Mtir Guidich : Secrétaire général
- El Habib Sassi : Trésorier
- Sahbi Ganar : Vice président
- Fethi Boughanmi : membre
- Mohamed Chehibi : membre
- Elhadi Azizi : Membre.

Tous propriétaires des taxis individuels.

2021R01778APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des Amis du Parc National de Sidi Toui.

Adresse de l'association : Route Médenine km 1,5 Bengardène.

Objectifs de l'association :

1) Participer à la consolidation et à la mise en valeur de la protection du système écologique et Environnementale du parc.

2) Présentation du parc à tous les niveaux local, national et international

3) Collaborer mieux à l'amélioration du parc.

4) Etablir des relations de coopérations bilatérales avec des associations similaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Les membres de l'association : Noms et prénoms

1) Helali Mohamed : Président

2) Guetet Mounira : Vice président

3) Yahya Chibani : Secrétaire général

4) Abdelmomen Hassen : Trésorier

5) Yahya Slah : Membre (Communication)

6) Hareimi Aymen : Membre (informatique).

Tout en respectant les réglementations en vigueur : la coordination avec la direction générale des forêts (D.G.F) et le commissariat régional de développement agricole (C.R.D.A) de Médenine.

Date et numéro du bon de remise : 06/32 en date du 18/6/2021.

2021R02665APSF1

Déclaration de constitution d'une association

Décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, portant sur l'organisation des associations Nous, soussignées, les membres de la commission fondatrice de l'Association des femmes tunisiennes de l'huile d'olive.

Déclare la constitution d'une association selon les données suivantes :

Nom de l'association : l'Association féminine Tunisienne de l'huile d'olive.

Les objectifs :

1. Etablir la relation entre les producteurs des olives et tous les membres relatifs à ce secteur.

2. Présenter des visions, des programmes et des plans de développement pour améliorer la qualité de l'huile d'olive.

3. Présentation des résultats des recherches et études liées au secteur.

4. Aider les producteurs et les productrices de l'huile d'olive à développer les moyens de production et à promouvoir l'huile d'olive.

5. Faire les foires et de séminaires intellectuels, d'étude et de sensibilisation liés aux produits oléicoles

6. Etablir les relations de coopération et de partenariat avec des organisations actives dans le domaine de production et de la transformation des produits oléicoles et la protection de l'environnement à l'échelle nationale et internationale.

7. Bénéficier et introduire des expériences comparatives afin d'améliorer la qualité d'huile d'olive.

8. La sensibilisation à exploiter les sous-produits de la production de l'huile d'olive afin de préserver l'environnement.

Adresse : Bureau d'étude yasmine, route Hammam Zeriba - 1100 Zaghouan.

Fondateurs :

Présidente : Sawssen Mrad

Vice Président : Adel Bennani

Secrétaire générale : Haifa Sbaii.

2021R02681APSF1

Homologation de résolutions

Avis

Nom du Syndic : Le syndicat des copropriétaires de la résidence «Les Jardins de Raoued 1»

Domicile : Avenue Fethi Zouhair Sidi Amor, Commune de Raoued.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2021 enregistré à la recette des finances de Raoued le 22 Juin 2021 au n°5161214 sous quittance n°M048487.

A été élu :

Mr Wassim Rafrafi : Président

Mme Faten Bousbah : Trésorière

Mr Fethi Kitar : Secrétaire général

Date de Validation de la municipalité est le 29 septembre 2021.

2021R02680APSF2

Procès-verbal

Syndicat Ahlem3

Cité Les palmerais - L'Aouina

En application du procès-verbal d'une assemblée extraordinaire en date du 12 octobre 2021, enregistré au bureau de la recette des finances de la Goulette, le 25 octobre 2021 sous le numéro de quittance M083146 et le numéro d'enregistrement 21706289, le comité de gestion du Syndicat des Résidences Ahlem3 a été modifié, comme suit :

Mohamed Bouanane : Président

Wahid M'Kaouer : Vice-président

Wassim Cherif : Trésorier

Khaled Dabbabi : Secrétaire général

Mustapha Amdouni : Membre

Mohamed Lafi : Membre.

2021402621APSF2

Procès-verbal de l'assemblée générale élective d'un syndicat de copropriété

Dénomination : Syndic Résidence Azur Palace

Siège : Résidence Azur Palace, 2046 Ain Zaghouan Nord, Tunis, Tunisie

Date de la réunion : 3/01/2021

Date et numéro d'obtention de l'arrête d'approbation : Numéro 95 du 11/01/2019

Selon procès-verbal de l'assemblée générale élective du syndicat des propriétaires de la résidence Azur Palace Ain Zaghouan Nord en date du 3/01/2021 enregistré à la recette des finances de la Goulette en date du 21/10/2021 sous le numéro 21706188 et quittance numéro 82339, il a été décidé de reconduire Mr Mohamed Mehdi Ktari en tant que président pour une année.

Par conséquent, la composition du syndicat de copropriété se résume comme suit :

Mr Mohamed Mehdi Ktari : Président

Mr Mohamed Sélim Lakhdar : Trésorier

Mme Khadija Zarrad : Secrétaire générale.

2021402625APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente à l'enchère publique

Maître Hajji Jamel

Avocat à la cour de cassation

Av. Léopold Senghor imm. Seltène Azur Sousse

Tel : 73.212.609

Fax : 73.229.582

Mat. Fiscal : 806112/L

Le saisissant : Banque internationale arabe de Tunisie, société anonyme au capital de 170.000.000 dont le siège social est à Tunis, 70-72 avenue Habib Bourguiba immatriculée au registre de commerce de Tunis sous le n°B187881996 matricule fiscal n°00110F.

Le saisi : Mr Mongi Ben Hssen Ben Ali Fadhloune, titulaire de CIN n°04135289 (débiteur), demeurant à Avenue Hédi Chaker n°96 Bir Attaib Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Hajji Jamel Avocat à la cour de cassation sis à Sousse avenue Léopold Senghor immeuble seltène azur 4ème étage n°41 Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi :

La totalité des (44/48) parts indivises revenant à Mr Mongi Fadhloune dans la propriété dite «jardin Boujaafar» objet du titre foncier n°105334 Sousse, d'une superficie de 48 m² située à Sousse et La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°162095 Sousse dite «Seif» sise à Sousse, rue Victor Hugo d'une superficie sise de 48 m². Les deux propriétés sont deux constructions limitrophes sur les deux titres fonciers n°105334 Sousse et n°162095 situées à rue Victor Hugo. L'immeuble objet du titre foncier n°105334 Sousse entourée de coté Nord; avenue Victor Hugo du coté Est; propriété des tiers, du coté Sud; l'immeuble objet du titre foncier n°162095 Sousse, coté Ouest; un passage publique et l'immeuble objet du titre foncier n°162095 est limité de coté Nord; l'immeuble objet du titre foncier n°105334 Sousse, Est et Sud; propriété des tiers, Ouest; un passage publique

L'immeuble construit objet du titre foncier n°162095 Sousse contient 5 étages.

La superficie du titre foncier n°105334 Sousse d'où le saisi possède 44 parts est de 48 m², la superficie bâtie est de 181 m².

La superficie du titre foncier n°162095 Sousse est de 48 m² et la superficie du bâtit est de 220m.

Date lieu et l'heure de l'adjudication : Jeudi le 25/11/2021 à la salle des ventes immobilière du tribunal de première instance de Sousse.

Mise à prix : Cinq cent soixante quinze mille dinars (575.000.000).

Visite de l'immeuble est possible durant les jours et les heures de travail.

Ne peuvent enchérir que les tierces personnes ayant consigné le 1/3 de la mise à prix au moins ou ceux qui sont munis d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire.

2021S01180VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Partie poursuivante : ATTEJARI BANK en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à Tunis

Partie saisie : Farah Ben Salem Belgacem, demeurant à avenue Farhat Hached Zeramdine, titulaire de la CIN n°04059492.

- Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse MF : 371670/X

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°53469 Monastir, d'une superficie de 438 m² dénommé "SALAH" sis à Zeramdine.

- Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 580 555 DT 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 01/12/2021 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

- Conditions de visite de l'immeuble : Sans conditions.

2021S01181VEPA1

Vente suivant saisie exécutoire Immobilière

Après abaissement de 40 %

Etude de Maître Ali Belhaj Salem

Avocat

Rue Victor Hugo Immeuble El Borji Premier étage Sfax

MF : 1367719/A

Le créancier saisissant : Hammadi Ben Nouir, demeurant Route de Mahdia km 4 Sfax, son avocat Maître Ali Belhaj Salem ayant son étude Rue Victor Hugo Immeuble El Borji Premier étage Sfax. (Le poursuivant).

L'avocat poursuivant : Maître Ali Belhaj Salem ayant son étude Rue Victor Hugo Immeuble El Borji Premier étage.

Le débiteur saisi : Mohamed Bouaziz, demeurant Route de l'Aéroport km 3.5 - 3042 Sfax, sa profession transporteur de marchandises.

Immeuble saisi : Un garage sis Route de l'Aéroport km 3.5 à Oued Chaâbouni Sfax comportant une grande porte en fer ouvrant à l'Ouest, l'immeuble a une forme oblique et couvre une superficie d'environ 70 m², son toit est en tôles et son sol est en ciment ayant une petite porte en fer du côté Nord.

Limité au Sud par une Rue au Nord par le passage privé du débiteur saisi à l'Est par les héritiers de Bouaziz à l'Ouest par la Route de Oued Chaâbouni sis Route de l'Aéroport km 3.5 Oued Chaâbouni 3042 Sfax.

L'origine de la propriété du débiteur de l'immeuble sur la quelle le garage a été construit et objet de la saisie immobilière résulte de l'acte de donation consenti par son père.

Mise à prix : Vingt quatre mille dinars (24.000,000d) après abaissement de 40 %.

Date et lieu des enchères : La date des enchères devant la chambre des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Sfax 2 a été fixée à la cour de l'audience du mercredi 8 décembre deux mille vingt et un (8/12/2021) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible durant tous les jours de la semaine de huit heures à dix sept heures.

Pour d'amples renseignements il faut consulter le cahier des charges déposé à l'étude de l'avocat Maître Ali Belhaj Salem sise Rue Victor Hugo Immeuble El Borji Premier étage Sfax et au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax2.

2021X01236VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après déduction de 40%

Poursuivant : Banque Internationale Arabe De Tunisie, société anonyme, enregistré au registre de commerce sous le n°B187881996, ayant son siège social au 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, avenue la Liberté Sfax.

Débiteur saisi : Tarhouni Essya épouse Khiari, titulaire de la CIN n°01339847, demeurant à route Gremda Km 2, immeuble Elhabib, chez Novapol, Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage, n°5, Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit d'un terrain à usage d'habitation sis à la route Gremda km 7 rue Errached Sfax, d'une superficie de 245 m² dans lequel est bâti une maison de 138 m² couvert. Elle se compose d'un salon, séjour, 2 chambres à coucher et une cuisine avec parterre, faïence et un placard, salle de bain parterre et un garage, le toit en ciment, les portes et les fenêtres de moyenne gamme. Elle est équipée de l'électricité et de l'eau. Par le nord Sakka Moncef, est Sakka Ameur, ouest Sakka Mondher et Nadhir et par le sud rue Errached.

Mise à prix après déduction de 40% : Soixante treize mille et huit cent dinars (73.800,000 D) sans les frais.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis à n°4 rue Aloulou Ahmad prés de laCNSS Sfax, mercredi 01 décembre 2021 (01/12/2021) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage n°5, Sfax et ce aux mêmes horaires.

2021X01237VEPA1

Avis aux créanciers

Désignation d'un liquidateur

Par ordonnance sur requête n°62 319 rendue le 23 mars 2021, le premier substitut du Président du tribunal de première instance de Tunis a décidé la désignation de Mr Atef Ben Ali en tant que liquidateur de la succession du Feu Ghazela Bent Ali El Jebri.

Les créanciers doivent présenter leurs oppositions au liquidateur sis au Bureau n°C-0-2 Résidence Jihen El Mourouj 5 Ben Arous, dans un délai de trente jours (30 jours) à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

2021R02674VEPA2

Tribunal de première instance la Manouba

Distribution affaire n°121

En application de l'art. 466 cpcc et de la décision du juge chargé de la distribution des deniers et de l'ordre des créanciers près du tribunal de 1ère instance la Manouba du 26-4-2021 ordonnant l'ouverture de la procédure de distribution dans l'affaire n°121, le greffier annonce qu'une distribution aura lieu du montant 73.615,004 dinars consigné à la C D C auprès de la Trésorerie générale de la République tunisienne selon quittance n°R0012136 du 29-12-2014 et quittance n°15984 du 4-11-2020 découlant d'une adjudication immobilière prononcée par le tribunal de première instance de Ben Arous.

Et ce suite à la demande de distribution présentée par Maître Abdesslem Chtourou au nom de la Banque de l'Habitat en son représentant légal contre 1/ Taher Ben Mbarek Hechmi, et 2) Monia Bent Abdelaziz Mejri.

Par conséquent, tout créancier souhaitant participer à la distribution dudit montant est appelé à soumettre au greffe du tribunal ses titres de créances dans un délai ne dépassant pas trente jours à partir de la date de parution au journal officiel sous peine de forclusion.

Il est rappelé que l'article 468 cpcc prescrit que : "Dans les trente jours de la publication au Journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit

pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents".

2021R02685VEPA2

Ouverture de procédures de Règlement Judiciaire

PHARMACIE GHASSEN - personne physique

Siège social : 28 Rue belhassen Jrad Beb el Khadhra Tunis

Matricule fiscal : 1192545 C/A/P/000

En vertu de l'audience rendue par le Tribunal de Première Instance de Tunis a, en premier ressort, au sujet de l'affaire n°924 relative à l'ouverture des procédures de règlement judiciaire de la PHARMACIE GHASSEN - personne physique, constaté la possibilité pour la dite société de continuer son exploitation en adoptant un programme de sauvetage et la désignation

- Madame Rim Mohamed en tant que juge commissaire

- Monsieur administrateur judiciaire Monsieur Slim Chargui, sis au bureau 4-2 de la résidence le Forum Avenue Hédi Nouira cité Ennasr 2, Ariana. Tel : (70) 297.882- (24) 315.992 pour réviser le programme de sauvetage proposé ainsi que l'ajuster s'il s'avère nécessaire et contrôler l'exécution du programme de sauvetage retenu par le tribunal.

Les créanciers de la PHARMACIE GHASSEN sont invités à produire à l'administrateur judiciaire leurs titres de créances certifiés sincères et véritables, et ce, dans un délai de trente (30) jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel.

2021402636VEPA2

Avis aux créanciers

Société «SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE LA SANTE : IBN ROCHD»

RNE : 0039634R

Suivant décision de l'ouverture des procédures de redressement judiciaire et l'ouverture d'une période de contrôle prise par le tribunal de première instance de Nabeul du 02 février 2021 relative à la «SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE LA SANTE : IBN ROCHD», sise au 15 Rue Mongi Slim - Nabeul, enregistrée au registre National des Entreprises sous le numéro 0039634R.

Il a été décidé ce qui suit :

- La nomination de Madame Chiraz Chaabane en tant que juge commissaire;

- La nomination de Monsieur Naim Kaabi en tant qu'administrateur judiciaire.

- La suspension des procédures d'exécution

Les créanciers de la société sont invités à déposer et inscrire leurs créances et présenter tous les documents justificatifs au bureau de l'administrateur judiciaire sis au Appartement A3-1 immeuble Fill 2-résidence les Fatimides Avenue Khaled Ibn Walid - Aouina et ce, dans un délai d'un mois à compter de la date de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Pour plus de renseignements, contactez-les n° : 70 726 395.

2021402637VEPA2

Ordonnance sur requête

Nomination d'un liquidateur

Société LIZA DES CARRIERES

SARL au capital de 30.000 Dinars

Siège social : Résidence manaret el bouhaira bloc C bureau à mezzanine - avenue erryel - les jardins du Lac Tunis

MF : 1588823C

En vertu de l'ordonnance sur requête n°81614 émanant du Tribunal de Première Instance de Tunis le 14/10/2021 il a été décidé la nomination de Mr Ben Amor Abdelhakim, en qualité de liquidateur de la société "liza des carrières" et la nomination de Mme Nour Elhouda Awinet juge-commissaire.

Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 15 jours à partir de cette publication (pour les créanciers domiciliés hors du territoire tunisien ce délai est augmenté de 30 jours) leurs dettes au liquidateur, soit directement contre décharge à son bureau sis au 19, rue de Libye 4ème Etage Lafayette Tunis, soit par lettre recommandée avec accusé de réception à la même adresse.

2021402640VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «INTERCHAUX»

Messieurs les actionnaires de la société «INTERCHAUX» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 30 novembre 2021 à 10 heures, au siège social de la société INTERMETAL sis à la Zone extra portuaire 2040 Radés à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard dans la tenue de l'assemblée générale;

2. Examen et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020;

4. Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers relatifs à l'exercice 2020 ;

5. Approbation des conventions réglementées par l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales;

6. Affectation du résultat;

7. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2020 ;

8. Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2020 ;

9. Pouvoir pour formalités d'enregistrement.

2021R02677SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société CARTHAGE HOLDING S.A

Registre de commerce : B07132952013

Matricule fiscal : 1304310GAM000

Les actionnaires de la société CARTHAGE HOLDING SA sont

convoqués à assister à l'AGO le 26 Novembre 2021 à 10 heures au siège social de la société Carthage Travel & Events Rue DAG HAMARSHOLD 8050 Hammamet à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des états financiers au 31/12/2020

2- Affectation du résultat au 31/12/2020

3- Approbation des conventions réglementées

4- Questions diverses.

2021R02679SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

Société prima Fish

Siège social : Avenue de l'environnement Port Soukrine 5080 Téboulba

Société anonyme

Au capital de 3 655 000.000 DT

MF : 1176141 R

CNSS : 433315-16

Les actionnaires de la société Prima Fish sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 18/11/2021 à 10 h au siège de la société avenue l'environnement Teboulba pour délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1/ Examen du rapport d'activité établi par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2020

2/ Lecture des rapports général et spécial de commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020

3/ Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020

4/ Approbation des conventions prévues par l'article 200 et 475 du code des société commerciales.

5/ Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion durant l'exercice 2020

6/ Affectation des résultas de l'exercice 2020

7/ Fixation des jetons de présences

8/ Questions diverses.

2021S01182SANB3

Convocation

Société "HOTEL LA GONDOLE"

S.A, au capital de : 1.350.000 DT

Siège social : Hôtel Alissa - Sousse

M.F : N°456056X

Conformément à l'article 31 des statuts, les actionnaires de la société Hôtel la gondole sont priés d' assister à l'assemblée générale extraordinaire au siège de l'hôtel La gondole Boulevard Hédi Chaker - Sousse et ce le 1 décembre 2021 à 10 heures afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement de la raison sociale.

- Transfert du siège social.

- Questions diverses.

2021S01183SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

LES INDUSTRIES METALLURGIQUES DU SUD SA

Au capital social : 4 872 000 Dinars

Siège social : 14 Avenue Habib Bourguiba Sfax

Usine : Route Aguereb km 31 Sfax

Identifiant Unique : 1521494S

Messieurs les actionnaires :

Nous avons l'honneur de vous inviter pour assister à l'assemblée générale ordinaire prévu pour le jeudi 02 décembre 2021 à partir de 10 heures au local sis à 14 avenue Habib Bourguiba Immeuble Chtourou Sfax, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Ratification du mode et délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire.

2) Lecture et approbation du rapport de gestion pour exercice 2020.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

4) Approbation des états financiers de l'exercice 2020;

5) Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

6) Quitus aux membres du conseil d'administration,

7) Pouvoirs pour formalités.

2021X01234SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

LES INDUSTRIES METALLURGIQUES DU SUD SA

Au capital social : 4 872 000 Dinars

Siège social : 14 Avenue Habib Bourguiba Sfax

Usine : Route Aguereb km 31 Sfax

Identifiant Unique : 1521494S

Messieurs les actionnaires :

Nous avons l'honneur de vous inviter pour assister à l'assemblée générale extraordinaire prévue pour le jeudi 02 décembre 2021 à partir de 11 heures au local sis à 14 avenue Habib Bourguiba Immeuble Chtourou Sfax, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Ratification du mode et délai de convocation de l'assemblée générale extraordinaire,

2) Augmentation du capital social par incorporation de la prime d'émission.

3) Modifications corrélatives des statuts

4) Pouvoirs pour formalités.

2021X01235SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOTUPA S.A

Société anonyme

Au capital de 6. 550. 000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601, Z.I. de La Charguia, Tunis

ID. Unique : 0002494W

Les actionnaires de la Société SOTUPA S.A, sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 5 novembre 2021 à 8 heures au siège de la société au 52, Rue 8601, Z.I. la Charguia Tunis, en vue de statuer sur le même ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'administration.

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes.

- Renonciation au droit préférentiel de souscription.

- Questions diverses.

2021402623SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SANCELLA SA

Société anonyme

Au capital de 13.660.000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601, Z.I. La Charguia, Tunis

ID. unique : 0496781S

Les actionnaires de la Société SANCELLA SA, sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 5 novembre 2021 à 12 heures au siège de la société au 52, Rue 8601, Z.I. la Charguia Tunis, en vue de statuer sur le même ordre du jour suivant :

- Modification des statuts

- Lecture du rapport du conseil d'administration.

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes.

- Augmentation de capital et Modification des statuts en conséquence.

- Questions diverses.

2021402624SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale ordinaire

Société de Promotion Touristique Bahia Beach

Société au capital de 5.650.000 D

Siège social : 3 Rue Habib Achour Menzah 1 - Tunis

IU : 0372999A

CNSS : 96-00142395

Messieurs les actionnaires de la société de Promotion Touristique Bahia Beach sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le vendredi 26 novembre 2021 à 12 heures qui se tiendra au Centre Urbain Nord Cléopâtre Centre Bureau A-7-9 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Renouvellement des mandats ou éventuellement nomination des administrateurs pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

2. Renouvellement du mandat ou éventuellement nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

3. Questions diverses.

2021402626SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société Karthago Private Jet S.A

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 de Dinars

Siège social : 08 bis rue Mustapha Sfar Tunis

Identifiant unique : 1042809 Z

Messieurs les actionnaires de la société Karthago Private Jet sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 30 novembre 2021 à 10 heures au siège social de la société Alkarama Holding sis à la Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

- Pouvoirs en vue des formalités.

2021402631SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Mr Lotfi Ben Habib Ben Slaim Charfi, CIN n°05244693 en date du 25 janvier 2013, né à Garmda le 11 mai 1968, demeurant rue La Goulette n°43 Garmda, commerçant, déclare que son droit de propriété pour le terrain situé à Sfax, route de l'Aéroport, est de 6,5 km, rue Siala, d'une superficie de 6630 m², en date du 14 janvier 2000, enregistrée à Sfax le 7 février 2000, numéro M009431, dressé par les notaires Sami Al-Salami et Ahmed Jubeir. Est égaré, et entend extraire une autre copie tenant lieu de copie originale et toute opposition se fera à l'étude de Mr Ahmed Hassen Ellouze, notaire à Sfax dans un délai de 70 jours à partir de la parution au JORT.

2021X01238DIVD2